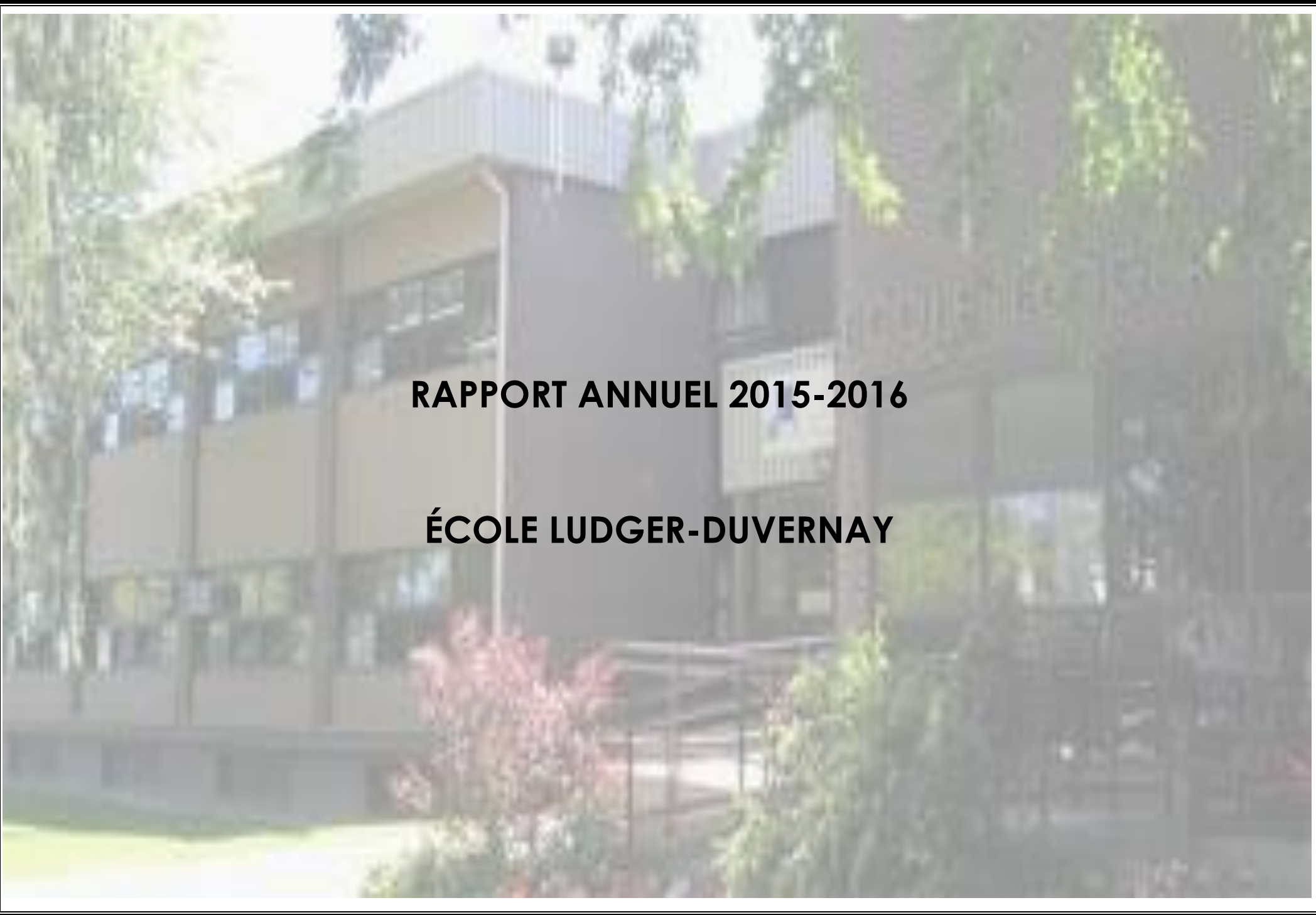


The background image is a photograph of a modern, multi-story school building with large windows and a flat roof. The building is surrounded by lush green trees and shrubs. The text is overlaid on the center of the image.

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

Directrice : Hélène LaRoche

Date : 30 juin 2016

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, chaque directeur rédige un rapport annuel qui permet de faire connaître aux parents et aux résidents du milieu, son établissement scolaire avec ses objectifs et ses réalisations. Selon le modèle fourni par la direction générale de notre commission scolaire, voici, dans les pages subséquentes, le rapport annuel pour l'année scolaire 2015-2016 de l'école Ludger-Duvernay.

Présentation de l'établissement

L'école Ludger-Duvernay, située en milieu rural, dessert deux municipalités : Verchères et Calixa-Lavallée. L'école Ludger-Duvernay assume tout le bassin d'élèves de ces deux localités. Verchères compte donc une seule école secteur. La majorité du personnel enseignant, de soutien et du service de garde (90 %) demeure à Verchères. C'est un milieu où se côtoient familles à revenus élevés, familles défavorisées, à faibles revenus ou monoparentales. La communauté est très impliquée dans la vie des élèves. Elle offre des services de loisirs, une bibliothèque municipale-scolaire et les parents bénévoles sont très présents dans la vie de l'école.

La clientèle

En 2015-2016, l'école Ludger-Duvernay a offert des services à 536 élèves répartis en 25 groupes du préscolaire jusqu'à la fin du 3^e cycle (quatre classes de préscolaire, quatre classes de 1^{re}, quatre classes de 2^e, trois classes de 3^e, quatre classes de 4^e et trois classes de 5^e et trois classes de 6^e).

Le personnel enseignant et les services complémentaires :

L'équipe enseignante était formée de 25 enseignants titulaires. Six enseignants spécialistes : deux en éducation physique et à la santé, deux en musique et deux en anglais sont venus combler la tâche éducative. Le personnel enseignant est soutenu dans sa mission éducative par une équipe de professionnels : une psychologue (2 jours), une psychoéducatrice (2 jours), une orthophoniste (1,50 jour), une éducatrice spécialisée (31 heures), une infirmière (un jour par le CLSC). Des PEH ont été engagées à raison de deux postes de 25 heures et un poste de 10 heures pour accompagner deux trois EHDAA. De plus, trois orthopédagogues se répartissaient le travail d'accompagnement des élèves en difficulté et quatre stagiaires ont été impliquées dans notre école au cours de l'année.

Le service de garde, le service aux dîneurs et le personnel administratif :

Le service de garde a reçu 321 élèves dont 91 occasionnels. Les élèves sont encadrés par une technicienne, une éducatrice classe principale, 14 éducatrices assurant un service de qualité. Le service aux dîneurs, qui est un service mi bonifié, a reçu quant à lui 175 enfants qui ont été accompagnés par 7 surveillantes de dîner. L'établissement d'enseignement est géré par une directrice et une directrice adjointe. Elles sont soutenues par une secrétaire ainsi qu'une agente de bureau qui vient donner un coup de main à raison de 17 heures par semaine. Deux concierges s'ajoutent à l'ensemble du personnel en plus d'un service de cafétéria.

La vie étudiante et la vie parascolaire

Les élèves de 3^e et 4^e année intéressés par le volet volleyball ont été invités à faire partie du club-école des Titans. Les élèves de 5^e année forment les équipes des mini Titans et nos élèves de 6^e année, nos équipes officielles de Titans, qui participent à divers tournois. Ils se sont particulièrement démarqués cette année en remportant une 4^e et 8^e place pour le *Championnat provincial*, la médaille d'argent au *Championnat régional*, et les médailles d'argent et de bronze au *Championnat de la ligue*.

Le volet musical est très riche à notre école, l'enseignant en musique fait découvrir aux élèves une multitude d'instruments et de styles musicaux. Il présente près d'une vingtaine de concerts intimes dans l'année, permettant aux enfants de partager leurs apprentissages avec leurs pairs et la communauté et de faire rayonner l'école par la grande qualité et la diversité des spectacles offerts. L'enseignante d'anglais prépare aussi un superbe spectacle annuel de chant et de danse, avec des élèves de 5^e et 6^e année : le Glee. Un évènement qui permet aussi à nos élèves de dévoiler leurs talents artistiques et de vivre une riche expérience de groupe et de scène, nécessitant la mise en commun de leurs efforts et de leur persévérance.

Le code de vie avec des activités récompense et le système de retenues hebdomadaires ont été reconduits.

Les parents de l'O.P.P. ont été très impliqués et se sont joints à l'équipe-école pour quelques activités.

Plusieurs activités diversifiées furent vécues encore cette année :

- ❖ Atelier à l'école : Visite d'une auteure québécoise
- ❖ Atelier à l'école : Archéophone
- ❖ Atelier à l'école : Zoomobile – Halloween, chauves-souris et cie
- ❖ Atelier à l'école : Innovateurs à l'école l'univers des secrets
- ❖ Atelier à l'école : Initiation à la Nouvelle-France
- ❖ Atelier à l'école : Croque-science - l'univers fascinant des bestioles
- ❖ Ateliers de sciences à l'école : Prof Dino –La glace sèche, Le cycle de l'eau et Les animaux
- ❖ Ateliers de science à l'école : Croque science – L'univers fascinant des bestioles
- ❖ Présentation de spectacles de musique devant les parents
- ❖ Spectacle de musique pour la rentrée
- ❖ Présentation du spectacle de GLEE club
- ❖ Présentation des concerts intimes à la fin de l'année
- ❖ Visite de l'école secondaire Le Carrefour pour les élèves de 5^e année
- ❖ Activité d'accueil à l'école secondaire Le Carrefour pour les élèves de 6^e année.
- ❖ Planétarium Rio Tinto Alcan
- ❖ Maison Radio-Canada
- ❖ École de cirque de Verdun
- ❖ Arbraska
- ❖ Musée Grévin

- ❖ Électrium
- ❖ Village Québécois d'Antan de Drummondville
- ❖ Colonie Ste-Jeanne d'Arc
- ❖ Colonie des Grèves
- ❖ Lieu historique national du Fort-Lennox
- ❖ La Maison Théâtre
- ❖ Théâtre à l'école : Qui tirera le traîneau du Père-Noël
- ❖ Vidéoconférence avec l'Astrolab du Mont-Mégantic
- ❖ Collation des finissants (collation, journal et diplôme)
- ❖ Chasse aux œufs
- ❖ Activités de Noël
- ❖ Marche 1-2-3
- ❖ Quatre remises de certificats Méritas
- ❖ Projet théâtre
- ❖ Semaine des services de garde
- ❖ Accueil des nouveaux élèves du préscolaire
- ❖ Semaine de la persévérance scolaire
- ❖ Partenariat avec la Maison des Enfants de Varennes
- ❖ Voyage à Toronto

De plus, au mois de mai, tous les élèves ont participé au *Défi Pierre Lavoie* en cumulant des cubes énergie. La bonne humeur et l'implication de chacun ont contribué à faire de cet événement un vif succès.

Cette année, le comité intimidation a revu l'application du protocole du plan de lutte contre la violence et l'intimidation en veillant qu'il soit mis en place autant à l'école qu'au service de garde. Toutes les instances ont participé à la réflexion. Le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative ont également été mis à jour par le comité pédagogique et la nomenclature des moyens pour mener nos élèves vers la réussite éducative.

Tous ces documents ont été mis à jour et sont disponibles sur le site web de l'école à l'adresse suivante : <http://ludgerduvernay.csp.qc.ca/>

Décisions budgétaires

L'école termine son année avec un surplus de près de 10 000\$. Les décisions prises tout au long de l'année atteignent les objectifs fixés. Les allocations données par le MEES ont été utilisées à bon escient et selon les règles d'attribution. Voici quelques exemples de décisions budgétaires prises en lien avec la mission éducative :

- ❖ Achat de volumes pour enrichir notre bibliothèque collective
- ❖ Achat de matériel pour le jeu à l'extérieur
- ❖ Achat de matériel sensoriel et de manipulation
- ❖ Achat de matériel pour la musique
- ❖ Bonification de l'aménagement du local de la TES
- ❖ Budget informatique : Tous les titulaires et les spécialistes sont maintenant équipés d'un projecteur interactif, achat de portables, et tout autre matériel complémentaire
- ❖ Achat de matériel didactique numérique
- ❖ Libération des enseignants pour la révision des plans d'interventions et pour différents comités
- ❖ Parc-école : Poursuite partielle de la phase 3 du projet (installation de bacs de copeaux de cèdres). La phase 3 se poursuit en 16-17 dus aux travaux de décontamination de l'été 2016.

Projet éducatif, plan de réussite et convention de gestion et de réussite

En vertu de l'article 209.2, chaque établissement d'enseignement de chaque commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite avec cette dernière. Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les cinq buts fixés par la ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables en lien, d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part, avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement. Durant l'année scolaire, en se référant au plan stratégique du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) et à celui de notre Commission scolaire ainsi qu'à la convention de partenariat, la convention de gestion et de réussite de Ludger-Duvernay a été actualisée en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite.

OBJECTIF DU PLAN DE RÉUSSITE

Mission : Qualifier

ORIENTATION 1 : L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.

Objectif 1.1 D'ici juin 2015, augmenter la proportion d'élèves ayant développé la compétence « Organiser son travail ».	Cible Augmenter de 1 % le nombre des élèves qui maîtrisent cette compétence à la fin de chacune des années du 3e cycle.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	
Moyens mis en place Planification et application progressive de stratégies développant la compétence dans une perspective d'initiation au préscolaire et au 1^{er} cycle, d'utilisation au 2^e cycle et de consolidation au 3^e cycle, cela à l'aide de grilles d'autoévaluation et d'évaluation pour chaque cycle (préscolaire-1^{er}, 2^e, 3^e cycle).	

Résultats obtenus Le document de consignation n'ayant pas été créé, nous n'avons pas accès aux données globales, mais chaque élève a été évalué pour cette compétence. Cela n'a pas empêché chaque enseignant de mettre en place un outil adapté à chacun des niveaux lui permettant de porter un jugement sur la compétence.	Recommandations et ajustements proposés L'équipe devra se pencher sur la production d'un modèle d'évaluation respectant les perspectives d'initiation, d'utilisation et de consolidation de la compétence. Cet outil favorisera une évaluation plus structurée de la compétence, qui se fera en continuité d'un niveau à l'autre et il permettra la mise en place de stratégies qui seront en progression tout au long du parcours scolaire des élèves.
--	--

Objectif 1.2 D'ici juin 2017, tenir une activité en lien avec la diplomation.	Cible En 2017, tenir une activité
Lien avec le projet éducatif L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	
Moyens mis en place - Journée carrières et professions avec la participation des parents, du préscolaire à la 6^e année. - Discussions et retours en classe avec les élèves sur l'appréciation de la journée carrières et professions. - Activités carrières et professions	
Résultats obtenus Aucune activité école n'a été prévue cette année	Recommandations et ajustements proposés - Activité <i>Journée carrières</i> à maintenir, mais revoir la fréquence avec l'équipe. - Nous prévoyons une <i>Journée carrières</i> au printemps 2017 - Maintenir la transmission d'informations sur cette activité avec le SDG

Mission : Instruire

ORIENTATION 2 : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la qualité et à la maîtrise de la langue française.

But 2 : L'amélioration et la maîtrise de la langue française

Objectif 2.1			Cible																													
D'ici juin 2016, augmenter de 1 % le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles.			Augmenter de 1 % le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles, par sexe.																													
Lien avec le projet éducatif																																
L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.																																
Moyens mis en place																																
• Vivre des activités de lectures quotidiennes variées et des activités de lecture développant l'autonomie (ex : Les 5 au quotidien, projets de lecture, lecture à la maison...). • Participer à un programme de conscience phonologique (exemple : Petit mot j'entends tes sons, Raconte-moi les sons, La Roue...). • Enrichir les collections de la bibliothèque scolaire et soutien pour projets spéciaux. • Modéliser et enseigner les stratégies de lecture. • Vivre des activités de lecture au service de garde																																
Résultats obtenus			Recommandations et ajustements proposés																													
<table><tr><th rowspan="3"></th><th colspan="4">LECTURE</th></tr><tr><th colspan="2">2014-2015</th><th colspan="2">2015-2016</th></tr><tr><th>Filles</th><th>Garçons</th><th>Filles</th><th>Garçons</th></tr><tr><td>1^{er} cycle</td><td>82.7 %</td><td>79.9 %</td><td>81.6 %</td><td>77.2 %</td></tr><tr><td>2^e cycle</td><td>76.3%</td><td>77 %</td><td>75.4 %</td><td>75.5 %</td></tr><tr><td>3^e cycle</td><td>78.3 %</td><td>73.2 %</td><td>79.2 %</td><td>77.3 %</td></tr></table> Filles : 1^{er} cycle : Diminution de 1.1 % 2^e cycle : Diminution de 0.9 % 3^e cycle : Augmentation de 0.9 % Garçons : 1^{er} cycle : Diminution de 2.7 % 2^e cycle : Diminution de 1.5 % 3^e cycle : Augmentation de 4.1 %				LECTURE				2014-2015		2015-2016		Filles	Garçons	Filles	Garçons	1 ^{er} cycle	82.7 %	79.9 %	81.6 %	77.2 %	2 ^e cycle	76.3%	77 %	75.4 %	75.5 %	3 ^e cycle	78.3 %	73.2 %	79.2 %	77.3 %	• Notre objectif d'augmenter de 1 % le résultat final en lecture a été atteint uniquement chez les garçons de 6^e année, par une augmentation significative. Les filles de 6^e année ont aussi presque atteint l'objectif visé. Chez l'ensemble des autres groupes cibles, les résultats ont diminué. La diminution est un peu plus importante chez les garçons du 1^{er} cycle • Poursuivre les moyens mis en place et les bonifier suite aux réflexions qui auront été entreprises avec le comité pédagogique par rapport aux résultats en baisse. • Développer une routine de lecture à la maison. • Travail en concertation avec l'orthopédagogue pour le dépistage et la mise en place des mesures d'adaptation. • Davantage d'accompagnement des orthopédagogues en classe pour s'assurer du transfert des stratégies de lecture travaillées avec les élèves à risque ou en difficultés. • Investir dans l'achat de livres dans les classes. • Poursuivre les différentes activités de réinvestissement en lecture au service de garde et poursuivre le programme d'éveil à la lecture de l'université de Sherbrooke proposé en 15-16.	
	LECTURE																															
	2014-2015			2015-2016																												
	Filles	Garçons	Filles	Garçons																												
1 ^{er} cycle	82.7 %	79.9 %	81.6 %	77.2 %																												
2 ^e cycle	76.3%	77 %	75.4 %	75.5 %																												
3 ^e cycle	78.3 %	73.2 %	79.2 %	77.3 %																												

	• Mettre en place des ateliers d'accompagnement des parents dans l'étude et les devoirs, dans le cadre du projet de la stagiaire en psychoéducation • Récupération en lecture • Cercle de lecture dans certains niveaux • Exploitation du thème de la littérature jeunesse en 16-17
--	--

Objectif 2.2			Cible Augmenter de 1 % le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles, par sexe.		
D'ici juin 2016, augmenter de 1 % le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles.					
Lien avec le projet éducatif					
L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.					
Moyens mis en place					
• Faire vivre de façon régulière des dictées variées. • Faire vivre des exercices de conscience phonologique (exemple : les orthographes approchées). • Utiliser des outils variés reliés à la grammaire et l'orthographe lexicale (ex: Grammaire 3D, le petit Ludger, dictionnaires spécialisés...). • Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire					
Résultats obtenus					
		ÉCRITURE			
		2014-2015		2015-2016	
		Filles	Garçons	Filles	Garçons
1 ^{er} cycle		81.4 %	79.1 %	81.8 %	77.5 %
2 ^e cycle		76.7 %	76 %	74.7 %	74.3 %
3 ^e cycle		80.3 %	72.8 %	78.3 %	73.3 %
Filles : 1 ^{er} cycle : Augmentation de 0.4 % 2 ^e cycle : Diminution de 2 % 3 ^e cycle : Diminution de 2 %		Garçons : 1 ^{er} cycle : Diminution de 1.6 % 2 ^e cycle : Diminution de 1.7 % 3 ^e cycle : Augmentation de 0.5 %			
Recommandations et ajustements proposés					
• Notre objectif d'augmenter de 1 % le résultat final en écriture n'a été atteint par aucun de nos groupes cibles. • Poursuivre les moyens mis en place et les bonifier suite aux réflexions qui auront été entreprises avec le comité pédagogique par rapport aux résultats en baisse. • Mise en place d'une nouvelle démarche d'écriture en 2^e année • Travail en concertation avec l'orthopédagogue pour le dépistage et la mise en place des mesures d'adaptation • Davantage d'accompagnement des orthopédoques en classe pour s'assurer du transfert des stratégies d'écriture travaillées avec les élèves à risque ou en difficultés. • S'approprier et appliquer le code de correction commun arrimé au secondaire, au 3^e cycle • Développer le code de correction commun au 2^e cycle • Poursuivre la mise en place des scénarios pour mieux écrire au premier cycle. • Poursuivre l'enseignement unique de l'écriture cursive dès le préscolaire. • Récupération en écriture					

Mission : Qualifier

ORIENTATION 3 : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.

But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Objectif 3	Cible																												
D'ici juin 2016, augmenter de 1 % le résultat final en lecture des élèves ayant un plan d'intervention.	Augmenter de 1 % le résultat final des élèves ayant un plan d'intervention.																												
Lien avec le projet éducatif																													
L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.																													
Moyens mis en place																													
• Utiliser le nouveau modèle du plan d'intervention. • Utiliser le référentiel de la CSP en orthopédagogie avec liste établissant les critères de priorité. • Utiliser les temps d'arrêt et les comités d'aide pour effectuer le suivi des élèves prioritaires. • Utiliser efficacement des budgets allocation EHDAA : ajout de service en éducation spécialisée 2015-2016. • Utiliser les outils technologiques pour les élèves en difficulté de lecture et/ou d'écriture.																													
Résultats obtenus	Recommandations et ajustements proposés																												
<table><tr><th rowspan="3"></th><th colspan="4">Lecture (élèves avec PI)</th></tr><tr><th colspan="2">2014-2015</th><th colspan="2">2015-2016</th></tr><tr><th>Filles</th><th>Garçons</th><th>Filles</th><th>Garçons</th></tr><tr><td>1^{er} cycle</td><td>73.2%</td><td>76.8%</td><td>63.5 %</td><td>67 %</td></tr><tr><td>2^e cycle</td><td>67.6 %</td><td>69.3 %</td><td>67 %</td><td>67.4 %</td></tr><tr><td>3^e cycle</td><td>73 %</td><td>68.1 %</td><td>73 %</td><td>72.4 %</td></tr></table> Filles : 1^{er} cycle : Diminution de 9.7 % 2^e cycle : Diminution de 0.6 % 3^e cycle : statu quo Garçons : 1^{er} cycle : Diminution de 9.8 % 2^e cycle : Diminution de 1.9 % 3^e cycle : Augmentation de 4.3 %		Lecture (élèves avec PI)				2014-2015		2015-2016		Filles	Garçons	Filles	Garçons	1^{er} cycle	73.2%	76.8%	63.5 %	67 %	2^e cycle	67.6 %	69.3 %	67 %	67.4 %	3^e cycle	73 %	68.1 %	73 %	72.4 %	• S'approprier la structure proposée en transition préscolaire primaire et mettre l'insistance sur la prévention des difficultés et la priorisation des services chez les plus jeunes. • Mettre en place et s'approprier les nouveaux éléments de la démarche du plan d'intervention en lien avec la RAI • Poursuivre les moyens mis en place. Les temps d'arrêt s'avèrent intéressants pour établir les cas prioritaires et pour avoir une vue d'ensemble des besoins de la clientèle de l'école. • Proposer au comité EHDAA une structure permettant une analyse et un suivi efficaces et rigoureux des dossiers des élèves à risque ou en difficultés • Favoriser l'appropriation des outils technologiques en lien avec les troubles d'apprentissage spécifiques par les divers intervenants impliqués auprès de l'élève utilisateur. L'utilisation de certains programmes augmente la réussite des habiletés d'écriture des élèves en difficulté d'apprentissage et leur sentiment de sécurité face à la tâche.
		Lecture (élèves avec PI)																											
		2014-2015		2015-2016																									
	Filles	Garçons	Filles	Garçons																									
1^{er} cycle	73.2%	76.8%	63.5 %	67 %																									
2^e cycle	67.6 %	69.3 %	67 %	67.4 %																									
3^e cycle	73 %	68.1 %	73 %	72.4 %																									

	• Maintien et bonification du service en éducation spécialisée si possible • À prévoir : maintenir l'implication accrue des parents auprès de leurs enfants en difficultés. • Revoir fréquemment durant l'année l'offre de service afin de s'assurer de répondre aux besoins prioritaires, en rencontres multi • S'assurer de répondre aux besoins des élèves devant bénéficier d'outils technologiques, se maintenir à jour sur les nouvelles propositions technologiques. • Poursuivre les formations offertes aux enseignants responsables d'élèves HDAA, à besoins particuliers
--	---

Mission : Socialiser

ORIENTATION 4 : L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif 4.1 Pour l'année 2015-2016, maintenir à zéro le nombre de plaintes et diminuer de 2 les événements en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	Cible Maintenir à zéro le nombre de plaintes et diminuer annuellement de 2 événements liés au plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.	
Moyens mis en place • Mettre en place une démarche de résolution de conflits avec les élèves. • Favoriser le partage d'informations dès le mois d'août, afin que les enseignants de l'année précédente fassent le suivi avec les enseignants de l'année actuelle au sujet du vécu social et des moyens mis en place pour maintenir le sentiment de sécurité des élèves. • Appliquer le code de vie. • Participer aux ateliers préventifs (ex : Ribambelle, Vers le Pacifique, Gang de choix, ateliers avec le policier communautaire, ateliers habiletés sociales).	

• Utiliser le protocole d'intervention contre l'intimidation et la violence. • S'assurer d'une cohérence dans les interventions faites par le personnel -Harmonisation des codes de vie de l'école et du service de garde -Valorisation des comportements adéquats (ex : tableau d'honneur...)	
Résultats obtenus • Nous sommes à l'an un de la mise en place de notre nouvelle structure de suivi pour le PLVI. • En 2015-2016 : ➢ Aucune plainte ➢ Signalements : • 1^{er} cycle : 5 événements (3 élèves) • 2^e cycle : 3 événements • 3^e cycle : 3 événements • Beaucoup d'événements se passent en transition, sur l'heure du dîner ou à la récréation • Il y a très peu de vol, de taxage ou d'intimidation • Nous constatons plus de signalements en lien avec les actes physiques	Recommandations et ajustements proposés • Poursuivre les moyens mis en place. • Poursuivre la transmission d'informations par l'enseignant de l'année précédente et par la direction et/ou les professionnels au titulaire, en début d'année. • Poursuivre les démarches entreprises pour l'aménagement de la cour d'école et la structure d'encadrement des jeux sur la cour pour l'école et le service de garde. • Réfléchir à la poursuite d'un programme d'ateliers préventifs par les professionnels et le policier communautaire, s'assurer du réinvestissement en classe le cas échéant • Poursuite de l'utilisation au besoin et de la bonification de la trousse d'outils préventifs • Maintenir l'accompagnement des éducatrices du SDG dans la gestion des élèves à risque et maintenir une structure favorisant les échanges entre les divers intervenants impliqués auprès de ces élèves. • Être plus vigilants quant aux comportements inadéquats et agir rapidement en respectant la structure mise en place • Assurer un comportement explicite des comportements attendus tout au long de l'année • Favoriser l'enseignement des comportements attendus, la prévention plutôt que la punition, tout au long de l'année • Mise en place d'une structure rigoureuse du suivi des élèves à risque responsabilisant l'ensemble du personnel • Suivi et ajustement de l'efficacité de notre système d'encadrement par le comité responsable

Objectif 4.2 Sensibiliser les élèves à une alimentation saine dans notre école. D'ici juin 2016, tenir deux activités visant à assurer aux élèves une saine alimentation.	Cible Nombre minimal de 2 activités par année pour l'ensemble des élèves.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sain.	
Moyens mis en place • Planifier et se concerter en équipe enseignants sur les activités scolaires liées à la saine alimentation. • Planifier et se concerter en équipe éducatrices (SDG) sur les activités scolaires liées à la saine alimentation. (ex : dégustation, bricolage, jeux animés, jeux sportif...)	

Résultats obtenus Les activités liées à l'alimentation ont eu lieu.	Recommandations et ajustements proposés • Poursuivre les moyens mis en place. • Respect rigoureux de la politique alimentaire en lien avec les collations, tenant compte des allergies et des élèves à besoins particuliers. • Poursuivre les activités proposées lors du mois de la nutrition
---	---

Objectif 4.3 Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique.	Cible Augmenter de 1 % le pourcentage d'élèves ayant réussi l'épreuve de la CSP
--	---

Lien avec le projet éducatif Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique. D'ici juin 2016, améliorer ou maintenir le nombre d'élèves qui réussissent l'évaluation de la condition physique.
--

Moyens mis en place • Planifier des activités encourageant un mode de vie sain et actif. • Valoriser les élèves ayant le plus amélioré leur condition physique chaque année. • Participer au Défi des pairs (non vécu cette année) ou autres projets équivalents (Défi Pierre Lavoie) (à l'intérieur de la tâche). • Participer à l'épreuve de la course continue pour les élèves en fin de cycle. • Participer à la Marche 1-2-3 et sur une base volontaire à la course Terry Fox (encouragé par les enseignants) • Intégrer des activités sportives à la planification hebdomadaire du service de garde. • Intégrer un volet sportif aux activités des journées pédagogiques du service de garde.
--

Résultats obtenus		Recommandations et ajustements proposés	
	2014-2015	2015-2016	
2 ^e année	100 %	97.8%	
4 ^e année	98.6 %	100 %	
6 ^e année	98.3 %	94.3 %	

- Notre objectif d'augmenter de 1 % le taux de réussite à l'épreuve de la course continue a été atteint chez les élèves de 4^e année. Nos taux de réussite demeurent élevés chez les trois groupes cibles
- Maintenir les moyens mis en place.
- Exploiter le nouveau matériel acheté pour les jeux sur la cour
- Continuer d'augmenter nos résultats au Défi Pierre Lavoie
- S'approprier les nouveaux outils technologiques mis en place au gymnase
- Continuer de valoriser l'activité physique au SDG

Conclusion

Toute l'équipe cette année a eu la préoccupation de maintenir une saine et riche communication, dans le but d'assurer un suivi rigoureux et professionnel de l'ensemble de ses dossiers. Si par moment nous avons senti un certain essoufflement, l'ensemble du personnel a persévéré et fait les efforts nécessaires pour aller de l'avant et réfléchir aux actions à prioriser pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Le respect, la persévérance et l'ouverture ont servi de pierre angulaire pour porter nos actions tout au long de l'année. La révision de notre convention de gestion et de réussite éducative ainsi que le suivi des différents comités nous ont permis de revoir les besoins de notre milieu, et ce, à court et à moyen terme.

Pour l'année scolaire 2016-2017, nous poursuivrons notre mission soit celle d'accompagner les enfants et le personnel dans la mission éducative.

Hélène LaRoche
Directrice

Bilan des activités du Conseil d'établissement

Voici le rapport annuel faisant état des activités du Conseil d'établissement, pendant l'année scolaire 2015-2016, rédigé par madame Geneviève Labelle, représentante des parents et présidente du conseil. Ce rapport se veut un résumé des travaux du CÉ.

Le Conseil d'établissement a siégé à 7 reprises lors de l'année scolaire 2015-2016. À cela s'ajoute en début d'année l'assemblée générale des parents où 3 représentants y ont été élus pour un mandat de deux ans et un autre pour un mandat d'un an. Ceux-ci ont été élus par une vingtaine de parents présents.

Le CÉ est constitué de 13 membres : six parents, quatre enseignants, un membre du personnel de soutien, un membre du service de garde et un membre de la communauté. La direction assiste au Conseil d'établissement et aide le président dans la rédaction de l'ordre du jour.

Les premiers sujets ayant occupé le conseil ont été la modification et l'adoption de règles de régie interne, les mandats donnés à l'organisme de participation des parents (O.P.P) et l'adoption du rapport annuel de l'année 2014-2015.

En 2015-2016, au Conseil d'établissement, les membres ont abordé différents sujets. Certains d'entre eux ont fait l'objet d'adoption ou d'approbation.

Bon an, mal an, des sujets récurrents se trouvent à l'ordre du jour. L'année qui se termine ne fait pas exception. Ainsi,

- ❖ Les règles de régie interne;
- ❖ La convention de gestion et de réussite éducative;
- ❖ Les nominations au sein des comités, dont le comité de parents et le comité EHDA;
- ❖ Le mandat de l'OPP
- ❖ Le choix d'une compagnie pour les photos scolaires;
- ❖ Le choix d'une campagne de financement;
- ❖ Les dépenses pour l'équipe de volleyball;
- ❖ Les dépenses pour Glee club, projet théâtre, but de soccer; projet robotique au 3^e cycle
- ❖ Le voyage à Toronto
- ❖ Les sorties éducatives;
- ❖ Les frais chargés aux parents pour les listes d'effets scolaires et matériel didactique;
- ❖ Les dépenses pour les activités aux différentes fêtes (Halloween, Noël, activités hivernales, Pâques et la fin de l'année);
- ❖ La grille-matière;
- ❖ Les critères de sélection d'une direction d'école;

- ❖ Le code de vie;
- ❖ La présentation du calendrier d'activités du service de garde;
- ❖ Le financement de la phase trois du parc-école;
- ❖ Le budget de l'école;
- ❖ Le menu de la cafétéria,

ont fait l'objet de discussions, d'une approbation ou d'une adoption.

D'autres sujets, plus ponctuels:

- ❖ La participation au Défi Pierre Lavoie et à la course Terry Fox;
- ❖ Les règles de conduite au service de garde et au service aux dîneurs;
- ❖ L'organisation scolaire.

Pour l'année 2016-2017, 3 postes de représentants des parents sont à pourvoir pour 2 ans.

Je souhaite remercier chaque membre du personnel de l'école pour leur apport au développement de nos enfants. Chaque geste compte. Votre engagement quotidien en fait foi. Je tiens aussi à remercier les parents bénévoles de l'OPP. Sans leur dévouement, l'école n'aurait pas le même dynamisme. Finalement, je voudrais saluer l'engagement des gens au sein du Conseil d'établissement. Leur apport est bénéfique au bon déroulement des séances. La convivialité ainsi que le respect, toujours au rendez-vous, rendent la tâche plus agréable.

Le Conseil d'établissement ne joue pas seulement le rôle de gardien des dépenses financières de l'école et de ses activités, il est un lieu d'échange où nous pouvons partager les valeurs éducatives que l'on souhaite transmettre à nos enfants afin que ceux-ci deviennent des citoyens accomplis et épanouis.

Geneviève Labelle
Président du Conseil d'établissement 2015-2016